



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT



Association of
African Universities



Ecole des Mines, de l'Industrie et de la Géologie (EMIG)

CEA-IMPACT ENVIRONNEMENT MINIER

Procès-Verbal de sélection des dossiers relatifs au recrutement d'un consultant individuel pour la formation de cinq (05) enseignants de l'EMIG et cinq (05) doctorants du CEA_EM-EMIG en méthodologie de la recherche.

Handwritten signatures and initials

L'an deux mil vingt-cinq et le 21 mars à 15 heures, s'est tenue dans la salle de conseil de l'EMIG, la réunion de la commission ad' hoc chargée de la sélection des dossiers relatifs au recrutement d'un consultant individuel pour la formation de cinq (05) enseignants de l'EMIG et cinq doctorants du CEA_EM-EMIG en méthodologie de la recherche.

Cette commission a été créée par décision N° 002/2025/DCEA_EM-EMIG/RPM du 19 mars 2025 et est présidée par M. Moussa Dan Dibi Bachir, Responsable de la formation du Projet CEA_EM-EMIG.

Etaient présents :

Les Membres de la Commission :

- M. Moussa Dan Dibi Bachir, Responsable de la formation du Projet CEA_EM-EMIG : Président ;
- M. Amadou Abdoulaye, Responsable de la Passation des marchés du CEA_EM-EMIG : Secrétaire ;
- M. Alkassoum Nabil, Président de la Cellule interne Assurance Qualité : membre.

L'ordre du jour de la réunion, comporte deux (02) points :

- L'ouverture et l'évaluation des dossiers (critères de qualification) ;
- Le classement des candidats.

1. L'ouverture et l'évaluation des dossiers (critères de qualification)

Avant de procéder à l'ouverture, le président de séance a rappelé que la présente séance fait suite à l'envoi d'une lettre d'invitation à soumissionner à trois (03) Consultants individuels sélectionnés dans le répertoire des fournisseurs du CEA_EM-EMIG.

Il s'agit de :

1. Dr ABDOULRACHID RABIOU ABDOU, Tél : 98 95 41 09 ;
2. Dr LAWALI MAMANE NASSOUROU, TEL : 96 99 58 00
3. Dr NAROUA KOURE MAMANE KABIROU, Tél : 96 30 56 81

Il a précisé que tous les trois candidats ont répondu et les trois dossiers ont été reçus dans le délai prescrit.

C'est ainsi que le président de séance a procédé à l'ouverture des trois (03) enveloppes contenant les dossiers techniques, en précisant que les offres financières ne seront pas ouvertes à la présente séance

L'examen des critères de qualification consiste à les évaluer conformément aux TDRs.

En la forme :

- Le candidat Dr LAWALI MAMANE NASSOUROU a fourni une méthodologie conforme aux TDRs de la mission ;
- Les candidats Dr NAROUA KOURE MAMANE et Dr KABIROU DR NAROUA KOURE MAMANE KABIROU ont fourni des méthodologies insuffisantes par rapport aux TDRs.

Dans le fond :

Le comité a établi une grille de notation des critères et de sous critères conformément aux dispositions des TDRs. Les critères fondamentaux retenus sont :

- Qualifications et compétences (60 points) ;
- La conformité du plan de travail et de la méthodologie proposée avec les termes de références (40 Points).

Pour passer à l'étape suivante de l'ouverture des offres financières, seuls les candidats qui auront une note supérieure ou égale 70/100 seront qualifiés.

Le tableau suivant résume les résultats de l'évaluation basée sur les critères ci-dessus énumérés.

Tableau 1 : résultats de l'évaluation basée sur les critères de qualifications énumérés.

N°	Soumissionnaires	Dr ABDOULRACHID RABIOU ABDOU	Dr LAWALI MAMANE NASSOUROU	Dr NAROUA KOURE MAMANE KABIROU
I	Qualifications et compétences			
I.1	<ul style="list-style-type: none"> • Qualifications et expérience général : Il doit être un enseignant chercheur ou chercheur avec trois années d'expérience (20 points) 	20	20	20
I.2	<ul style="list-style-type: none"> • Expériences pertinentes pour la mission : Il doit avoir des expériences de rédaction de projet de recherche, des articles scientifiques (40 points) 	0	40	40
II	La conformité du plan de travail et de la méthodologie			

with A² *[Signature]*

	proposée avec les termes de références			
2.1	<ul style="list-style-type: none"> Approche méthodologique 			
2.2.1	- Compréhension de la mission (sur 5 points)	2	5	3
2.2.2	- Clarté (sur 5 points)	3	5	3
2.2.3	- Cohérence de l'approche (sur 20 points)	10	15	10
2.2	<ul style="list-style-type: none"> Plan de travail conforme à la méthodologie 			
2.2.1	- Exhaustivité (sur 5 points)	5	5	5
2.2.2	- Clarté (sur 1 point)	1	1	1
2.2.3	- Cohérence (sur 4 points)	4	4	4
	TOTAL DES POINTS SUR (100 points)	45	95	86

4. Le classement des offres Techniques

Le tableau ci-dessus montre que :

- L'offre de Dr LAWALI MAMANE NASSOUROU est arrivée 1^{ère} avec 95 points sur 100 ;
- L'offre de Dr NAROUA KOURE MAMANE KABIROU est arrivée 2^{ème} avec 86 points sur 100 ;
- L'offre de Dr ABDOULRACHID RABIOU ABDOU est arrivée 3^{ème} avec 45 points sur 100.

En se référant au TDRs, « La note technique minimum requise pour être admis est de **70 Points**. Les offres techniques qui n'ont pas atteint cette note minimale seront écartées et leurs offres financières ne seront pas examinées. »

Par conséquent, les dossiers de Dr LAWALI MAMANE NASSOUROU et Dr NAROUA KOURE MAMANE KABIROU passent à l'étape suivante consacrant l'ouverture de la proposition financière, l'évaluation financière et l'attribution du Marché car elles ont obtenu la note supérieure ou égale à 70 points. Cependant la négociation du contrat se fera prioritairement avec Dr LAWALI MAMANE NASSOUROU.

Fait à Niamey les jours et an que dessus

Ont signé :

M. Moussa Dan Dibi Bachir




M. Amadou Abdoulaye

M. Alkassoum Nabil

